

Trésorerie Générale du Royaume - ERI Bancaire : Un partenariat qui tient ses promesses.



Dans le cadre du développement de son activité bancaire et conformément aux orientations de son schéma directeur informatique, la Trésorerie Générale du Royaume du Maroc (TGR) s'est engagée ces dernières années dans un projet structurant et ambitieux de mise en place d'un nouveau système d'information bancaire.

Le nouveau système, basé sur le progiciel OLYMPIC Banking System de l'éditeur ERI Bancaire, a été déployé avec succès au niveau de l'ensemble des agences bancaires et trésoreries préfectorales et provinciales.

Système agile et basé sur les technologies les plus récentes, OLYMPIC Banking System, permet à la TGR de rendre un service client

répondant aux meilleurs standards de la profession bancaire.

En outre, il favorise l'évolutivité et la communication avec les autres systèmes d'information de la TGR

« Portail, comptabilité etc. ».

Conçu autour d'une architecture centralisée, OLYMPIC Banking System assure une dématérialisation totale des flux et un traitement des transactions en temps réel.

Ainsi, les écritures comptables correspondant à chaque opération sont générées automatiquement ; ce qui constitue tout à la fois un gage de sécurité et de rapidité des transactions.

D'autant plus que le haut niveau de performance du système et sa convivialité assurent la disponibilité, la sécurité, l'interactivité et la facilité d'utilisation.

Aujourd'hui, la TGR se veut une institution résolument tournée vers l'avenir, s'inscrivant dans une logique de progrès, de performance et d'amélioration continue du service rendu.

A ce titre, le système d'information est devenu un levier incontournable sur lequel repose sa stratégie de modernisation et de professionnalisation notamment pour son activité bancaire.

Témoignage de Monsieur Anouar SANDI, Chef de la Division de la Dette Publique de la TGR :

La Trésorerie Générale du Royaume a inscrit l'amélioration de la qualité du

service rendu à sa clientèle bancaire au centre de ses préoccupations.

Elle s'est engagée pour cela, dans une dynamique de progrès continu visant notamment à répondre au mieux aux besoins et attentes de ses clients.

La mise en place du nouveau système d'information bancaire (OLYMPIC Banking System) a occupé une place importante dans cette dynamique. Elle épouse parfaitement l'aboutissement réussi des actions structurantes de mise à niveau et de développement de nos services bancaires.

Fonctionnant en mode centralisé, OLYMPIC Banking System offre indéniablement les atouts requis pour assurer la qualité et la célérité dans le traitement des opérations de notre clientèle et garantir ainsi une supervision en temps réel et un pilotage idoine de l'activité.

En outre, ce système participe d'une grande agilité et d'une logique d'évolutivité ce qui facilite le développement des prestations et des offres bancaires adaptées aux besoins de notre clientèle institutionnelle.

Il est à noter dans ce cadre que le système OLYMPIC Banking System a constitué une plateforme technique adéquate pour la réussite de la mise en œuvre du nouveau dispositif de gestion des comptes de dépôt et règlement édicté par la loi 32-09, organisant la profession des notaires.

En effet, l'article 33 de la loi susmentionnée a institué de nouvelles



M. ANOUAR SANDI, CHEF DE LA DIVISION DE LA DETTE PUBLIQUE DE LA TGR

règles de gestion des comptes de dépôt des notaires domiciliés à la TGR, ce qui a nécessité une application informatique particulièrement adaptée.

A cet égard, notre système d'information bancaire a facilité le paramétrage et l'intégration d'une solution qui prend en charge l'ensemble des spécificités du décret d'application de la loi sus-indiquée et qui permet d'assurer un traitement sécurisé, optimal et pratique

des opérations sur les comptes des notaires.

Enfin, au-delà des avantages techniques et attributs fonctionnels qui lui sont intrinsèquement liés, OLYMPIC Banking System procure des potentialités importantes qui concourent à une plus grande professionnalisation de notre activité bancaire.

A propos de la Trésorerie Générale du Royaume du Maroc :

La Trésorerie Générale du Royaume du Maroc (TGR) est une direction importante du Ministère de l'Economie et des Finances à travers laquelle transite l'ensemble des flux financiers et comptables de l'Etat et des collectivités territoriales.

La TGR assure, par le biais de son vaste réseau de comptables publics, les principales missions suivantes :

- * Le recouvrement des créances publiques ;
- * Le contrôle et le paiement des dépenses publiques ;
- * La gestion des finances locales ;
- * La production de l'information financière et comptable.

Parallèlement à ses fonctions régaliennes, la TGR assure aussi une mission de gestion des dépôts au Trésor. Elle participe à travers cette activité bancaire au financement de la trésorerie de l'Etat.

A ce titre, la TGR gère principalement les comptes bancaires des entreprises et établissements publics .

Cette activité est étendue également à la gestion des dépôts des personnes physiques et des personnes morales privées.

En outre, en sa qualité de préposé de la Caisse des Dépôts et de Gestion (CDG), la TGR gère également les comptes de la clientèle de cette institution (notaires et secrétaires greffiers).

L'activité bancaire de la TGR est animée au niveau central par la Division de la Dette Publique et est exercée par neuf agences bancaires autonomes et 45 trésoreries préfectorales et provinciales.